

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES RENOUVELLE SON BUREAU ET RÉÉLIT LAURENCE BAUDUIN À SA PRÉSIDENTE

Le Conseil d'administration de l'Institut des actuaires s'est réuni le 18 juillet 2023 et a renouvelé les membres constituant son Bureau. Laurence BAUDUIN est réélue en tant que présidente.

À l'issue de l'élection du Bureau de l'Institut des actuaires, Laurence BAUDUIN remercie le Conseil d'administration pour sa confiance ainsi que pour tout le travail effectué durant sa première année, et se réjouit d'accueillir les nouveaux membres du Bureau, avec notamment un nouveau secrétaire général ainsi que deux adjoints à la Présidence.

Le Conseil d'administration, aux côtés des permanents de la Maison des Actuaires, est pleinement mobilisé pour continuer à accompagner les membres de l'Institut des actuaires dans leurs ambitions d'« éclairer les risques, tracer l'avenir », d'exercer un actuariat au service du public, et de placer le mouvement actuariel au service de l'intérêt général.

Laurence BAUDUIN est présidente de l'Institut des actuaires.

Le Bureau est complété de :

Vice-président : Philippe TALLEUX

Secrétaire général : Yann QUERE

Trésorière : Stéphanie FOATA

Adjoint à la Présidence : Kamel ASSAM

Adjoint à la Présidence : Arnaud COHEN

Laurence BAUDUIN, présidente de l'Institut des actuaires

Laurence BAUDUIN, 47 ans, Actuaire certifiée IA (ISUP 1998), Actuaire Expert ERM-CERA (2011), est actuellement Directrice Générale de la Caisse Régionale Groupama Nord-Est. Elle a plus de 20 ans d'expérience en assurances vie et non vie. Elle a débuté sa carrière en tant qu'actuaire conseil, puis actuaire au sein de La Mondiale. C'est en 2007 qu'elle rejoint le Groupe GROUPAMA, en tant responsable de l'actuariat chez Gan Patrimoine, puis en charge de l'actuariat chez Groupama Gan Vie dont elle devient directeur financier en 2013. Elle est ensuite Directeur de l'Etablissement du Nord au sein de la Caisse Régionale Groupama Nord-Est jusqu'en 2019, et a occupé la fonction de Directeur Général de Gan Prévoyance jusqu'à juin 2023.



Investie au sein de l'Institut des actuaires, elle a été administratrice de l'Institut des actuaires (2012-2016) et secrétaire générale adjointe. Elle a également été membre de la commission assurances de personne, et membre du bureau d'Actu'Elles.



Philippe TALLEUX, vice-président de l'Institut des actuaires

Philippe TALLEUX, actuaire certifié IA, est Directeur des Normes et Standards pour l'activité d'assurance non-vie du Groupe AXA. Philippe a 30 ans d'expérience dans l'assurance. Il a exercé des responsabilités au sein de l'audit du Groupe AXA en tant que Directeur Groupe pour les activités d'assurance vie et non-vie et d'investissement. Il a débuté sa carrière dans l'assurance dommage et responsabilité des grandes entreprises. Il y a dirigé les départements sinistres, technique, informatique et souscription Responsabilité Civile.

Philippe est diplômé de l'École polytechnique (X1985) et de l'ENSAE (1990). Au sein de la Maison des Actuaires, il a présidé la Commission de Qualification et a été président du Conseil d'administration de l'Institut des actuaires de 2018 à 2022.



Yann QUERE, secrétaire général de l'Institut des actuaires

Yann QUERE, actuaire certifié IA, est Directeur Général du Groupe de protection sociale Lourmel depuis 2022. Il a successivement exercé des fonctions de responsable technique et de direction en Assurance Vie, Retraite et Prévoyance, dans le Grand Courtage et dans le Conseil. Yann a été administrateur de l'A2B (Association des Actuaires de Bretagne) au moment du rassemblement des associations des différentes filières dans la Fédération Française des Actuaires ayant finalement fusionnée dans l'Institut des Actuaires en 2001-2002. Il a été membre du Comité d'Audit et de la Commission Assurance de Personnes et est toujours membre de la Commission Santé-Prévoyance ainsi que du Jury. Il est titulaire d'un DU d'Actuariat obtenu à l'EURIA (1996) au sein de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest.



Stéphanie FOATA, trésorière de l'Institut des actuaires

Stéphanie FOATA est actuaire certifiée IA, actuaire Expert ERM-CERA (2012), titulaire d'une licence en mathématiques et d'un Magistère/DESS en sciences actuarielles de l'Université de Strasbourg (1991). Elle est Directrice des Risques et de la Réassurance au sein de REUNION AERIENNE & SPATIALE. Elle a 30 ans d'expérience en assurance et réassurance, vie-santé et non-vie. Avant de rejoindre RA&S en 2014, Stéphanie a travaillé successivement, au sein de Groupama en tant que responsable de domaines d'activité non-vie, puis risk officer ; et au début de sa carrière au sein de différentes compagnies de réassurance en tant qu'actuaire-souscripteur.

Stéphanie a été administratrice de l'Institut des actuaires de 2018 à 2020, et elle est membre des jurys de l'IA et de la formation « Actuaire Expert ERM ».



Arnaud COHEN, adjoint à la Présidence

Arnaud COHEN est actuaire certifié IA et CERA, titulaire d'un DEA en probabilité et Finance en 1996, diplômé du Centre de Formation à l'Analyse Financière en 1998, diplômé du MBA de Management de l'entreprise d'assurance de l'ENASS en 2005, diplômé du CHEA (Centre des Hautes Etudes d'Assurance) en 2011. Passionné par la polyvalence et la pluridisciplinarité, il vient de compléter ses formations avec un Executive Master d'Intelligence Artificielle à Dauphine. Il intervient dans le conseil aux organismes assureurs depuis plus de 25 ans et est actuellement Président de Forsides Consulting Group, société d'intelligence assurantielle et actuarielle.

Très investi au sein du mouvement actuariel, il a été pendant 12 ans co-responsable de la filière actuariat de l'ISUP, président de la Commission Assurance de Personnes, secrétaire général et vice-président de l'Institut des actuaires.



Kamel ASSAM, adjoint à la Présidence

Kamel ASSAM est actuaire certifié IA et expert en Entreprise Risk Management (ERM-CERA). Statisticien, diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan et du laboratoire de Statistiques de l'UPMC en 2005, il est également titulaire d'un Master 2 en Finance de Marché et Actuariat du CNAM en 2008. Après un début de carrière chez AXA France au sein de la Direction Technique Vie et Banque, il a rejoint le conseil en 2006 chez Winter & Associés, puis Ernst & Young Actuaires-conseil en 2011. Depuis 2013, il est Associé, membre fondateur de R&A - Risk & Analysis, société de conseil spécialisée dans les domaines du en Risk Management et de l'Actuariat.

Engagé depuis plusieurs années dans le mouvement actuariel, il est membre de la commission ERM et administrateur de l'Institut des actuaires depuis 2020. Par le passé, il a été Vice-Président d'ActuariaCnam (Association des Actuaires CNAM) et Président de l'association Kactu'Z en charge de promouvoir le mouvement actuariel auprès des étudiants.

Depuis juillet 2022, le Conseil d'administration de l'Institut des actuaires est composé des membres suivants (entre parenthèses leur année d'élection) :

- Kamel ASSAM (2020)
- Laurence BAUDUIN (2022)
- Solène BOSSUT (2020)
- Thomas BOUDINAUD (2022)
- Arnaud COHEN (2022)
- Serge DA MARIANA (2020)
- Luca DE DOMINICIS (2022)
- David DUBOIS (2022)
- Stéphanie FOATA (2022)
- Sylvestre FREZAL (2020)
- Caroline HILLAIRET (2020)
- Sandrine LEMERY (2020)
- Catherine PIGEON (2022)
- Pascale QUENNELLE (2020)
- Yann QUERE (2020)
- Voahirana RANAIVOZANANY (2022)
- Marc RAYMOND (2020)
- Philippe TALLEUX (2020)
- Maud THOMAS (2022)
- Ahmed Kader TRAORE (2022)

À propos de l'Institut des actuaires :

Les actuaires sont les professionnels de l'évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale. Plus de 4800 d'entre eux, en France, sont membres de l'Institut des actuaires. L'Institut des actuaires est l'organisme professionnel des actuaires en France, où il organise et représente la profession. Il est le garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, respectueux des normes et de la déontologie, au service de l'intérêt général. Membre de l'Association actuarielle internationale (AAI) et de l'Association actuarielle européenne (AAE), il s'emploie à améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession actuarielle en France et dans le monde.

L'exigence et la responsabilité de l'Institut s'accroissent avec la multiplication des risques et l'évolution des textes prudentiels, qui placent l'actuaire au cœur des enjeux économiques, financiers et sociétaux au sein des entreprises et des organisations où ils exercent.

Contacts :

présidence@institutdesactuaires.fr